

Le Secrétaire Général

H. E. Ban Ki-moon  
Secretary-General,  
United Nations,  
New York, NY 10017,  
U.S.A.

Boulogne-Billancourt, le 29 avril 2015

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je tenais à vous réaffirmer le soutien continu de Carrefour au Pacte Mondial et à reconduire notre engagement à mettre en œuvre les 10 principes et à promouvoir leur mise en œuvre auprès de nos partenaires.

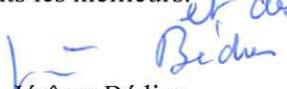
Pour Carrefour, l'exercice de ses activités dans un cadre respectueux des Droits de l'Homme, des droits du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption est une priorité et un défi collectif.

Nous nous appuyons pour cela sur l'adoption et la promotion de principes fondamentaux internationaux dont les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, principes auxquels le Groupe a adhéré dès 2001, ainsi que les UN Women's Empowerment Principles (WEP) depuis 2013.

Notre mission est de servir nos clients avec des produits de qualité ; d'agir et investir pour limiter l'épuisement des ressources naturelles ; de garantir la pérennité de notre offre. Cet investissement, porté par les femmes et les hommes de Carrefour, est guidé par 3 axes forts: la lutte contre toutes les formes de gaspillage, la protection de la biodiversité, l'accompagnement des partenaires de Carrefour.

Cette année, Carrefour publie une communication sur le progrès au niveau Advanced pour la 1<sup>re</sup> année, signe d'un engagement fort et permanent au Pacte Mondial. Cette communication, exercice de responsabilité et de transparence rendant compte des résultats et actions en faveur de l'application des 10 principes du Pacte Mondial, est intégrée à notre document de référence publié annuellement.

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*et de ma très haute considération*  
  
Jérôme Bédier